



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2017  
& DOSSIERS PRIORITAIRES 2017-2018**

**PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CQDE**

**LE 26 OCTOBRE 2017**

© 2017  
Centre québécois du droit de l'environnement  
454, avenue Laurier Est  
Montréal, Québec, Canada  
H2J 1E7  
Courriel: [info@cqde.org](mailto:info@cqde.org)  
Site internet: <https://cqde.org/>

Rapport préparé par la permanence du CQDE  
Reproduction d'extraits de ce document permise en citant la source.

## TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION DU CQDE .....	5
ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2016-2017 .....	7
Réformes législatives .....	7
Modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec .....	7
Réforme fédérale des processus d'évaluation environnementale .....	8
Interventions judiciaires dans l'intérêt public .....	8
Intervention à la Cour d'appel du Québec dans l'affaire du Port de Québec .....	9
Recours et démarches dans le contexte du défunt projet Énergie Est .....	9
Intervention devant le tribunal d'arbitrage de l'ALENA dans l'affaire Lone Pine ..	10
Recherches fondamentales en droit .....	10
Modernisation de l'Office national de l'énergie .....	10
Compétences constitutionnelles et environnement .....	11
Accompagnement juridique externe .....	11
Mémoires et interventions en Commissions gouvernementales .....	11
Réflexion stratégique .....	12
Communications et promotion .....	12
Site internet et réseaux sociaux .....	12
Couverture de presse .....	13
Financement .....	13
Administration .....	14
Conseil d'administration .....	14
Membres .....	14
Formation de la relève en droit de l'environnement .....	14
Ressources humaines .....	14
DOSSIERS PRIORITAIRES 2017-2018 .....	16
Démocratisation des outils juridiques de protection / Projet Phénix .....	16
Mise en contexte .....	16
Clientèle cible .....	17
Guide citoyen du droit de l'environnement au Québec .....	17
Formation sur la modernisation de la LQE .....	17
Inclusion des changements climatiques dans les évaluations environnementales .....	17

Réforme de la législation haïtienne en matière de santé environnementale .....	18
Vigie législative et réglementaire .....	18
ANNEXE A - LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU COMITÉ JURIDIQUE DU CQDE .....	19
Membres du conseil d'administration en date du 30 juin 2017 .....	19
Membres du comité exécutif en date du 30 juin 2017 .....	19
Membres du comité juridique en date du 26 octobre 2017 .....	19
ANNEXE B - LISTE DE CONFÉRENCES DONNÉES EN 2016-2017 .....	21
ANNEXE C - COUVERTURE DE PRESSE DU CQDE .....	24
ANNEXE D - CRITÈRES DE PRIORISATION DE DOSSIERS .....	28

Ce *Rapport d'activités 2016-2017* présente les activités réalisées par le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017, correspondant à l'année financière du CQDE, ainsi que les dossiers prioritaires identifiés pour 2017-2018.

## **PRÉSENTATION DU CQDE**

---

Né sous l'impulsion d'un groupe de juristes intéressés par les aspects juridiques des enjeux environnementaux, le CQDE a été fondé en 1989. Depuis, le CQDE joue un rôle actif au sein de la société québécoise en intervenant dans les débats environnementaux importants qui animent l'actualité.

### **➤ Vision**

La vision du CQDE est d'évoluer dans une société où le vivant et l'environnement sont protégés juridiquement pour leur valeur intrinsèque et où tous collaborent activement pour s'en assurer.

### **➤ Mission**

Le CQDE joue un rôle essentiel dans l'évolution du droit et de l'accès à la justice en matière environnementale. Le CQDE contribue au développement d'un droit répondant aux défis environnementaux émergents. Par ses interventions, le CQDE agit comme gardien du droit de l'environnement et s'assure de son respect. Le CQDE vise à :

- a) Contribuer au développement, à la diffusion et au respect du droit de l'environnement afin de protéger l'environnement et les milieux de vie.
- b) Protéger les droits environnementaux des citoyens et assurer/favoriser leur accès à la justice en matière d'environnement.
- c) Offrir des services de formation et d'information auprès des citoyens et des intervenants concernant les outils juridiques à leur disposition pour préserver leur droit à un environnement sain.

### **➤ Valeurs**

Le CQDE conçoit l'environnement comme faisant partie du patrimoine commun de l'humanité, et dans la mise en œuvre de la responsabilité de le protéger, le CQDE met de l'avant les valeurs suivantes :

- a) Intégrité
- b) Indépendance
- c) Expertise
- d) Innovation
- e) Collaboration

➤ **Actions**

Le CQDE agit devant les instances judiciaires pour favoriser le développement d'une jurisprudence progressiste dans les domaines juridiques liés à l'environnement. À cet égard, l'expertise du CQDE et de ses juristes en matière de droit de l'environnement a été reconnue par les tribunaux.

Le CQDE participe aussi aux consultations gouvernementales portant sur diverses réformes législatives et réglementaires. Cette implication a donné lieu à plus de cinquante mémoires et analyses juridiques à l'attention de commissions parlementaires, du Sénat et des ministres concernés.

Le CQDE offre également des conférences en droit de l'environnement à l'intention des professionnels en environnement et du grand public. Il peut s'agir de cours sur des questions intéressant le citoyen, de séminaires sur des questions juridiques pointues ou de déjeuners-causeries sur les aspects juridiques de grands dossiers d'actualité.

Enfin, depuis sa fondation, le CQDE offre de l'information juridique à des citoyens et des groupes de protection de l'environnement, leur permettant de faire la lumière sur les dimensions juridiques des problèmes environnementaux auxquels ils font face.

## **ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2016-2017**

---

Le CQDE a été actif devant les tribunaux en plus d'améliorer l'accessibilité à l'information et aux services juridiques pour les citoyens et groupes agissant pour la protection de l'environnement.

En plus de continuer les démarches dans le recours contre l'Office national de l'énergie (ONÉ) pour protéger les droits linguistiques des francophones affectés par le maintenant défunt projet Énergie Est de TransCanada, le CQDE est intervenu dans un recours judiciaire d'intérêt public, soit à la Cour d'appel du Québec dans le dossier constitutionnel du Port de Québec.

Alors que l'année 2016-2017 était marquée par des réformes majeures du droit de l'environnement aux niveaux provincial et fédéral, les avocats du CQDE ont activement participé à ces efforts de réforme afin que le droit protège plus rigoureusement et adéquatement l'environnement et les droits environnementaux des citoyens.

Le CQDE a aussi continué et amélioré son travail de veille législative et réglementaire et a rédigé plusieurs mémoires dans le cadre de commissions de divers niveaux de gouvernement.

Le CQDE a également développé son champ d'action au niveau fédéral. En plus de collaborer avec d'autres centres de droit de l'environnement canadiens sur la publication de rapports sur le droit fédéral, la directrice a agi comme conseil de la ministre de l'Environnement et des Changements Climatiques sur la stratégie de développement durable du Canada et dans le cadre de la réforme fédérale.

Cela dit, il reste encore beaucoup à faire pour que le CQDE soit en mesure de remplir pleinement et efficacement son importante mission.

### **RÉFORMES LÉGISLATIVES**

#### **Modernisation de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec**

Depuis, 2015, essentiellement par les efforts de Me Michel Bélanger et le professeur Jean Baril, le CQDE a participé à toutes les étapes de la réforme majeure entamée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC) afin de « moderniser » la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE)<sup>1</sup>.

La position du CQDE portait essentiellement sur certains enjeux fondamentaux soulevés par le projet de loi no 102 (PL102), dont les droits d'accès à l'information, de participation et d'accès à la justice environnementale en plus d'une analyse article par article du projet de loi et l'inclusion d'un « test climat ».

---

<sup>1</sup> <https://cqde.org/reforme-de-la-loi-sur-la-qualite-de-lenvironnement-du-quebec/>

Par ailleurs, l'avancée majeure sur l'accès à l'information environnementale, obtenue grâce aux efforts du CQDE et de son vice-président, le professeur Jean Baril, doit être soulignée. En effet, nous avons récemment enregistré une grande victoire citoyenne à cet égard.

Les intentions gouvernementales depuis le lancement du processus de réforme indiquaient que minimalement la loi tentait d'équilibrer les avancées obtenues par les entreprises avec celles concernant principalement l'accès à l'information et les mécanismes de participation du public à la prise de décision en matière environnementale. Or, durant la grève des juristes de l'État en décembre 2016, le ministre avait, à la demande de l'entreprise, introduit un amendement qui annulait complètement la principale promesse faite aux citoyens qui désirent s'informer et protéger leur environnement.

L'amendement inscrivait pour la première fois dans la LQE des restrictions vieilles de 35 ans qui ont constitué les principales barrières à l'obtention de l'information environnementale, ce qui aurait eu pour conséquence de consacrer le droit de veto des entreprises à nous dévoiler les impacts de leur pollution.

En février 2017, à l'initiative du professeur Baril, cent signataires de divers horizons, publiaient une lettre au premier ministre lui demandant d'intervenir dans la réforme de la LQE. C'était l'une des diverses démarches pour sensibiliser le public et le gouvernement à propos du dangereux revirement concernant le droit d'accès à l'information environnementale.

À la suite de questions soulevées par le CQDE qui ont suscité un intense et sain débat sur les dangers posés par ces amendements au projet de loi, autant dans les médias qu'entre les députés du gouvernement et de l'opposition à Québec, le ministre David Heurtel déposait deux nouveaux amendements en commission parlementaire afin de retirer les amendements antérieurs qui menaçaient les avancées promises sur la transparence et le droit d'accès à l'information.

### **Réforme fédérale des processus d'évaluation environnementale**

Le CQDE continue d'être très actif sur les réformes des quatre lois fédérales environnementales qui avaient été démantelées par le gouvernement précédent. Plus particulièrement, la directrice du CQDE est membre depuis 2016 du comité consultatif multilatéral à la ministre fédérale de l'environnement sur la réforme des processus fédéraux d'évaluation environnementale. En plus d'y coordonner le travail du comité sur l'inclusion des considérations climatiques dans les évaluations, elle y fait valoir la perspective des groupes du Québec, notamment quant à l'importance d'un organisme d'évaluation indépendant conduisant des audiences publiques ouvertes à tous sur le modèle du BAPE.<sup>2</sup>

Le CQDE a de plus participé à la rédaction collective de rapports du caucus de planification et évaluation du Réseau canadien de l'environnement, des lettres communes et a fait plusieurs soumissions indépendantes dans le cadre de ces réformes.

## **INTERVENTIONS JUDICIAIRES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC**

---

<sup>2</sup> <https://cqde.org/reforme-federale/>



### **Intervention à la Cour d'appel du Québec dans l'affaire du *Port de Québec*<sup>3</sup>**

En novembre 2016, Nature Québec et le CQDE, représentés par Me Michel Bélanger, ont déposé une demande d'intervention à la Cour d'appel du Québec afin d'être reconnus comme intervenants volontaires (« amis de la Cour ») dans un litige concernant la juridiction des activités du Port de Québec qui ont un impact environnemental. Ce litige oppose d'une part le Procureur général du Canada et l'entreprise IMTT, et d'autre part, la Procureure générale du Québec.

Le jugement en première instance a accueilli favorablement une partie des prétentions du Port de Québec de n'être soumis qu'à la juridiction fédérale. Le gouvernement du Québec a porté la cause en appel et c'est dans ce contexte que le CQDE et Nature Québec ont demandé d'intervenir afin de traiter de l'importance de confirmer l'application de la législation québécoise aux activités relevant également de la compétence fédérale.

En décembre 2016, la Cour d'appel acceptait la demande, malgré l'opposition du Procureur général du Canada, d'IMTT-Québec Inc. et de l'Administration portuaire de Québec. L'Honorable Julie Dutil de la Cour d'appel a accueilli la demande des groupes, en rappelant que « cette affaire soulève des questions sérieuses en droit public » et que le CQDE et Nature Québec « pourront apporter un éclairage particulier sur le débat dont la Cour est saisie ».

Les faits à l'origine de cette cause remontent à 2007 lorsque l'entreprise IMTT a construit des réservoirs de produits pétroliers dans le Port de Québec sans demander d'autorisation au gouvernement du Québec en vertu de la LQE, comme elle le faisait précédemment pour ce type de construction.

Sur un plan très concret, le jugement final pourrait avoir des conséquences majeures sur l'autorisation des projets actuels de développement du Port de Québec, mais également sur l'autorisation de tout autre projet soumis par une entreprise fédérale au Québec ayant des impacts environnementaux, notamment les projets de transport d'hydrocarbure par train ou oléoduc, et les infrastructures de transport maritime ou aérien.<sup>4</sup>

### **Recours et démarches dans le contexte du défunt projet Énergie Est**

Le CQDE a continué les démarches dans le dossier des droits linguistiques, soit une demande de contrôle judiciaire demandant à la Cour d'appel fédérale d'assurer un accès véritablement équivalent pour les francophones au processus d'audience de l'ONÉ dans le cadre du projet Énergie Est de TransCanada.<sup>5</sup> Le dossier était prêt à procéder à l'audience sur le fond au moment où TransCanada annonçait le retrait de son projet de pipeline le 5 octobre dernier.

Le recours pour faire respecter les dispositions de la LQE, dont une évaluation spécifique par le BAPE, est toujours suspendu, et ce depuis le 9 mai 2016. Vu l'abandon du projet, les dossiers seront clos fort probablement dans les prochaines semaines.

---

<sup>3</sup> *Procureure générale du Québec c IMTT-Québec inc.*, 2016 QCCA 2130.

<sup>4</sup> <https://cqde.org/port-de-quebec/>

<sup>5</sup> <https://cqde.org/nos-actions/information-et-participation-citoyenne/participation-egale-one/>

En plus de ces recours, le CQDE a rédigé des commentaires détaillés concernant la nécessité, en regard de la jurisprudence internationale et du droit canadien, de faire une évaluation complète des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées au projet et ses incidences climatiques. Le nouveau Comité d'audience de l'ONÉ a finalement décidé de tenir compte de ces GES en août 2017, ce qui a fort vraisemblablement contribué à l'abandon du projet par le promoteur.

### **Intervention devant le tribunal d'arbitrage de l'ALENA dans l'affaire *Lone Pine***<sup>6</sup>

Bien que subséquent à la fin de l'année financière, un autre recours mérite d'être mentionné. En août 2017, le CQDE a déposé une demande d'intervention auprès du tribunal d'arbitrage de l'ALENA dans le dossier opposant Lone Pine Resources inc. (Lone Pine) contre le Gouvernement du Canada afin de défendre la légitimité du moratoire sur les activités pétrolières et gazières dans le fleuve Saint-Laurent. La demande a été acceptée au début du mois d'octobre. Lone Pine invoque le chapitre 11 de l'ALENA pour poursuivre le Canada. Elle soutient notamment que l'adoption par le Québec de la *Loi limitant les activités pétrolières et gazières* en 2011 l'aurait expropriée sans compensation. Le CQDE jugeait important de soumettre ses propres commentaires au tribunal sur l'application du principe de précaution lors de l'imposition de ce moratoire partiel sur le gaz de schiste dans le Saint-Laurent. Alors que le Canada a invité le tribunal à faire droit à la demande d'intervention du CQDE, Lone Pine l'a contestée, affirmant que le CQDE ne fait que répéter en substance les mêmes arguments que le Canada, que le CQDE n'a pas un intérêt dans l'affaire différent de celui du Canada, et enfin que l'intervention du CQDE lui causerait un inconvénient trop important. Le tribunal a rejeté ces arguments retenant plutôt que même Lone Pine « *does not take issue with the [CQDE]'s qualifications as an environmental organization, experience or involvement in other cases* ». Dans sa demande d'intervention, le CQDE a notamment soumis qu'« [u]ne décision du Tribunal favorable à [Lone Pine] qui ne porterait pas une attention particulière à l'application du principe de précaution en l'espèce pourrait affecter l'intérêt public de manière significative. Une telle décision serait fortement susceptible de causer un « *chilling effect* », c'est-à-dire diminuer la volonté d'adopter des mesures législatives démocratiques, d'application générale, afin de protéger l'environnement et la santé publique. » En effet, selon plusieurs le chapitre 11 de l'ALENA donne aux entreprises trop de latitude pour poursuivre les gouvernements et finit par décourager l'adoption de règles visant à protéger l'environnement.<sup>7</sup>

## **RECHERCHES FONDAMENTALES EN DROIT**

### **Modernisation de l'Office national de l'énergie**

Le CQDE a réalisé une recherche pour Ressources Naturelles Canada intitulée « Des oléoducs à la transition énergétique : approche de droit comparé pour alimenter une modernisation innovatrice de l'Office national de l'énergie (ONÉ) »<sup>8</sup>. Le rapport portait sur la participation publique, la définition de l'intérêt public et l'inclusion des considérations climatiques dans les évaluations de projets de pipeline en regard des meilleures pratiques internationales.

---

<sup>6</sup> *Lone Pine Resources inc. c Gouvernement du Canada*, CIRDI No UNCT/15/2.

<sup>7</sup> <https://cqde.org/moratoire-sur-les-activites-petrolieres-et-gazieres-dans-le-fleuve-saint-laurent/>

<sup>8</sup> Parties I et II du rapport : <https://cqde.org/wp-content/uploads/2017/02/Partie-I-II-Des-oleoducs-a-la-transition-energetique-approche-de-droit-compare-pour-alimenter-une-modernisation-innovatrice-de-lOffice-national-de-lenergie.pdf>. Partie III du rapport : <https://cqde.org/wp-content/uploads/2017/02/Part-III-NEB-Modernization-Under-the-Climate-Test.pdf>.

## **Compétences constitutionnelles et environnement**

Les juristes du CQDE ont aussi rédigé un volumineux rapport de recherche pour l'Institut de recherche sur l'auto-détermination et l'indépendance (IRAI). Le rapport traite de l'étendue des compétences constitutionnelles du Québec et des municipalités en matière environnementale, plus spécifiquement pour des projets de transports d'hydrocarbures, et ce, en fonction des doctrines de l'exclusivité des compétences et de la prépondérance fédérale. Prenant pour exemple le projet Énergie Est, il traite de la possibilité d'appliquer les normes locales à la mise en œuvre de ce projet, de même qu'en cas de déversement d'hydrocarbures d'un pipeline. Le rapport final devrait être publié par l'IRAI à l'automne 2018.

## **ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE EXTERNE**

Notre organisme a répondu à environ une centaine de demandes de citoyens et de groupes environnementaux et autres, alors qu'ils sont très souvent aux prises avec des problématiques environnementales présentant des aspects juridiques. Le CQDE a également collaboré avec d'autres organisations environnementales afin de préparer des outils de vulgarisation juridique destinés aux citoyens.

Nombreux sont les citoyens et organismes qui font appel au CQDE mais qui requièrent des services qui vont au-delà de l'information juridique ou des recherches juridiques et qui relèvent plutôt de l'exercice de la profession d'avocat, tel que des avis juridiques ou la représentation devant une instance judiciaire. Constatant ce besoin, le CQDE a établi un partenariat avec l'étude Michel Bélanger Avocats inc., à laquelle il réfère ces personnes, tout en leur laissant le choix de leur avocat. Le CQDE a ainsi la tranquillité d'esprit que ces personnes pourront bénéficier de services juridiques abordables et dispensés par des avocats œuvrant en droit de l'environnement qui partagent les valeurs et la vision du CQDE. C'est ainsi que nous avons vu notamment :

- Cinq groupes de citoyens se faire représenter devant l'ONÉ dans le cadre de l'examen du projet Énergie Est;
- Les avocats d'Écojustice en Ontario, représentant les Algonquins du Lac Barrière devant la Cour supérieure du Québec dans un litige opposant une minière au gouvernement du Québec, se fier à un avocat-conseil pour les aspects du dossier qui concernent la procédure civile;
- Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets obtenir une décision favorable de la Commission d'accès à l'information.

## **MÉMOIRES ET INTERVENTIONS EN COMMISSIONS GOUVERNEMENTALES**

27 octobre 2016 | Mémoire du CQDE intitulé « Une introduction à l'intendance privée dans le contexte du projet de ligne d'interconnexion Québec-New-Hampshire et son incidence sur

la Forêt communautaire Hereford », présenté devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (Me Jean-François Girard)

18 novembre 2016 | Mémoire du CQDE à l'intention de la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale dans le cadre de la Consultation sur le projet de loi n° 102 : *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert* (Me Michel Bélanger, Me Jean Baril et Me Karine Péloffy, avec la collaboration de Me Hugo Tremblay, Me Gilles Côté et Me Sébastien Poirier, alors stagiaire en droit)

23 décembre 2016 | Mémoire du CQDE à l'intention du Comité d'experts chargé par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique de l'examen des processus d'évaluation environnementale du Canada (Me Karine Péloffy)

16 mai 2017 | Mémoire, Complément de réponse et Présentation devant la Commission des transports et de l'environnement sur le projet de loi n° 132 : *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* (Me Jean-François Girard et Me Prunelle Thibault-Bédard, avec la collaboration de Me Michel Bélanger, Monsieur Guy Garand et Me Marc Bishai)

30 mai 2017 | Mémoire du CQDE à l'attention de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale dans le cadre de la Consultation générale sur le rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information intitulé «Rétablir l'équilibre» (Me Jean Baril)

## RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Le CQDE a entamé une réflexion stratégique en avril 2017 qui l'a mené à recommander des amendements aux règlements généraux<sup>9</sup> du CQDE et à clarifier les rôles respectifs des instances<sup>10</sup> du CQDE.

De plus, des critères de priorisation de dossiers ont été développés afin de bien orienter les priorités du CQDE qui encadrent dès lors la sélection des nouveaux dossiers prioritaires. Ces critères sont reproduits à l'Annexe D.

## COMMUNICATIONS ET PROMOTION

### Site internet et réseaux sociaux

Nous présentons sur notre site internet les informations les plus récentes intéressant la communauté juridique en droit de l'environnement. On peut visiter le site au <https://cqde.org>.

Nous envoyons ponctuellement des infolettres à plus de 9 500 abonnés concernant les événements les plus pertinents du CQDE.

De plus, nous gardons très active notre page sur le réseau social Facebook, ce qui contribue à nous faire connaître par la population. 7 734 personnes suivent nos publications. Le compte

<sup>9</sup> [Nouveaux règlements généraux modifiés et adoptés le 10 août 2017](#)

<sup>10</sup> [Règlement du CQDE relatif aux pouvoirs du CA, du CE et des comités et aux responsabilités et mandat de la DG adopté le 10 août 2017](#)

du CQDE sur le réseau social Twitter, bien que moins actif, est suivi par 1 493 personnes. Nous vous invitons à vous inscrire comme ami(e) sur Facebook et nous suivre sur Twitter!

Le CQDE a reçu en mai et juin 2017 deux subventions qui lui permettront, dans l'année à venir, de faire une refonte de son site internet afin de le rendre plus facile d'utilisation et de créer une banque d'informations juridiques en ligne gratuites et vulgarisées, le tout afin de mettre à la disposition des citoyens de l'information claire en droit de l'environnement. Ce projet vise essentiellement à sensibiliser les citoyens aux enjeux juridiques liés à l'environnement et à proposer des outils leur permettant d'être un vecteur de changement (voir ci-dessous la section Démocratisation des outils juridiques de protection / Projet Phénix pour plus de détails).

### **Couverture de presse**

Le CQDE continue de bénéficier de l'attention médiatique en raison du travail de notre organisme dans plusieurs sphères du droit de l'environnement. Une revue de presse est fournie en Annexe C.

### **FINANCEMENT**

Le CQDE a reçu à l'été 2016 un très généreux don de l'étude Trudel Johnston Lespérance. En outre, le financement du CQDE demeure assuré par les dons, les subventions de fondations et programmes, les cotisations de ses membres, ainsi que par les sommes obtenues pour ses conférences, mandats de recherches juridiques et projets particuliers réalisés.

Le CQDE a obtenu une somme de l'*Agence canadienne pour les enregistrements internet*. Ce financement vise à remodeler notre site internet afin de développer une interface facile à utiliser et sur laquelle on retrouve de l'information juridique vulgarisée et gratuite.

Le CQDE a également reçu du financement de la *Fondation du droit de l'Ontario* sur deux ans. Cette subvention vise (1) la conception d'outils informatifs et éducatifs fiables et accessibles pour les citoyens ainsi que (2) la formation de la prochaine génération de juristes en droit de l'environnement.

L'obtention des 2 subventions susmentionnées fonde donc les priorités pour l'année 2017-2018 (voir ci-dessous la section Démocratisation des outils juridiques de protection / Projet Phénix).

Le CQDE espère toujours obtenir une aide financière récurrente qui lui permettra d'accomplir pleinement sa mission. Nous sommes depuis 2014 sur la liste permanente du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), et espérons obtenir du financement dans le cadre du programme de défense des droits.

Le CQDE souhaite modifier légèrement ses objets afin de faire une demande d'enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance en 2018. Le Centre correspond aux critères de la loi fédérale et plusieurs organismes semblables au CQDE ont ce statut. La possibilité d'offrir des reçus d'impôts devrait faciliter grandement le financement.

Le CQDE a obtenu une subvention du gouvernement fédéral dans le cadre du programme Emploi Été Canada 2017 afin de donner une expérience de recherche en droit de l'environnement à un étudiant.

Le CQDE a organisé, en collaboration avec l'Université McGill, une formation en médiation environnementale présentée par l'honorable Louise Otis, le 19 août 2016. Il s'agissait d'une formation reconnue par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire, pour une durée de 3,5 heures. Tous les profits de l'événement ont été remis au CQDE.

## **ADMINISTRATION**

La structure du CQDE a subi une transformation dans les dernières années, passant de l'opérationnalisation de la mission essentiellement par les administrateurs à une permanence de quatre employés. De plus, le comité juridique est maintenant ouvert à des juristes experts en droit de l'environnement qui ne siègent pas sur le conseil d'administration.

De plus, le CQDE a re-déménagé à son siège social au 454 av. Laurier Est après quelques années à occuper une place d'affaires au Vieux-Port.

### **Conseil d'administration**

Le CQDE profite actuellement d'un conseil d'administration volontaire et engagé. Le Centre a tenu six rencontres du conseil d'administration au cours de la dernière année, soit les 7 septembre 2016, 15 novembre 2016, 13 février 2017, 29 avril 2017, 10 août 2017, 2 octobre 2017 ainsi qu'une rencontre de réflexion stratégique le 29 avril 2017.

### **Membres**

Le nombre d'adhésion au CQDE s'établit à 203 membres individuels et organismes actifs répartis à travers le Québec.

### **Formation de la relève en droit de l'environnement**

À l'automne 2016, le Centre a accueilli 5 stagiaires issues de cliniques juridiques universitaires.

À l'hiver 2017, le Centre a accueilli 1 stagiaire issue d'une clinique juridique universitaire et 1 stagiaire en techniques juridiques.

À l'été 2017, le Centre a employé 1 étudiant à titre de chercheur en droit grâce à une subvention d'emploi Été Canada 2017 et a reçu 9 étudiants universitaires bénévoles.

À l'automne 2017, le Centre accueille 5 stagiaires issus de cliniques juridiques universitaires ainsi que plusieurs bénévoles pour des mandats ponctuels.

Pour l'hiver 2018, il est prévu que 6 stagiaires issues de cliniques juridiques universitaires se joignent au CQDE, en plus d'une stagiaire du Barreau et une stagiaire française.

### **Ressources humaines**

Grâce à une subvention reçue de la *Fondation du droit de l'Ontario*, le CQDE a poursuivi sa croissance avec l'embauche de Me Roxanne Passos, avocate coordonnatrice de clinique

juridique en août 2017, portant le nombre total d'employés de la permanence à quatre. Me Passos supervise et coordonne les intervenants externes, principalement les étudiants en stage de clinique juridique.

Le CQDE a accueilli un stagiaire du Barreau, Sébastien Poirier, de juillet à décembre 2016.

Le CQDE emploie de l'aide externe en comptabilité et ponctuellement pour des services juridiques.

## **DOSSIERS PRIORITAIRES 2017-2018**

---

Les dossiers futurs du CQDE seront déterminés en fonction des critères de priorisation reproduits à l'annexe D, incluant les dossiers déjà entamés qui devraient se poursuivre.

Depuis plusieurs années, le CQDE souhaite offrir un service de première ligne et d'information juridique pour les citoyens et groupes souhaitant protéger l'environnement. C'est maintenant possible avec le financement de la Fondation du droit de l'Ontario.

L'année 2017-2018 sera donc une opportunité de mettre en œuvre le programme « Phénix » visant à démocratiser les outils juridiques de protection de l'environnement par la publication de matériel vulgarisé.

Établir et mettre en place une méthode de gestion efficace permettant de mettre à contribution les forces vives actuelles et potentielles de la permanence et du réseau externe du CQDE en droit de l'environnement au Québec est une priorité que le CQDE va mettre en œuvre avec l'aide d'une consultante externe en gestion en 2017.

De plus, après une première phase en avril 2017, la réflexion stratégique se continuera à l'hiver 2018 afin d'identifier les grandes orientations futures et dossiers porteurs à venir.

### **DÉMOCRATISATION DES OUTILS JURIDIQUES DE PROTECTION / PROJET PHÉNIX**

Ayant reçu une subvention de la *Fondation du droit de l'Ontario*, le CQDE prévoit une refonte importante de son site web afin d'offrir aux citoyens de l'information claire en droit de l'environnement. De façon complémentaire, une clinique juridique structurée et supervisée sera ouverte aux étudiants universitaires souhaitant compléter un stage en droit de l'environnement, le tout tel que plus amplement explicité ci-dessous.

#### **Mise en contexte**

Chaque année, le CQDE reçoit des dizaines de demandes d'informations juridiques et de support de la part de citoyens qui sont préoccupés par une vaste gamme de questions environnementales, tant locales que mondiales. Or, dû à l'absence d'une approche structurée et à un manque de ressources financières dédiées à ce volet de notre mission, nous n'avons été en mesure de répondre qu'à une portion de ces demandes.

Le programme Phénix a deux objectifs synergiques, soit (1) la conception d'outils informatifs et éducatifs fiables et accessibles pour les citoyens ainsi que (2) la formation de la prochaine génération de juristes en droit de l'environnement.

Dans cette optique, nous désirons, dans un premier temps, créer une banque d'informations juridiques en ligne gratuite et vulgarisée, le tout afin de mettre à la disposition des citoyens de l'information claire en droit de l'environnement. Ce volet vise essentiellement à sensibiliser les citoyens aux enjeux juridiques rattachés à l'environnement et à proposer des outils leur permettant d'être un vecteur de changement. L'information sera mise à disposition tantôt sous forme de textes informatifs, tantôt sous forme de capsules vidéo. Dans le même ordre d'idées,



le CQDE prévoit publier un Guide citoyen du droit de l'environnement au Québec en avril 2018.

En parallèle, nous offrirons une clinique juridique structurée et supervisée aux étudiants universitaires souhaitant compléter un stage en droit de l'environnement. La recherche et le matériel créés dans le cadre de ce programme pourront servir à étoffer de façon continue la banque de ressources disponibles sur notre site internet.

### **Clientèle cible**

En plus des possibilités de mentorat offertes aux stagiaires qui deviendront la prochaine génération d'avocats de l'environnement, le Projet Phénix profitera à tous les citoyens francophones qui souhaitent accéder à des ressources juridiques claires et fiables en droit de l'environnement et ce, que ce soit pour obtenir de l'aide relativement à un problème environnemental spécifique auquel ils font face ou tout simplement pour acquérir une connaissance générale du droit de l'environnement.

## **GUIDE CITOYEN DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT AU QUÉBEC**

Toujours dans le but d'outiller les citoyens et de maximiser la diffusion de connaissances en matière de droit de l'environnement, Me Jean Baril, vice-président du CQDE, publiera chez Écosociété un Guide citoyen du droit de l'environnement au Québec. La parution est prévue pour le 22 avril 2018, soit le Jour de la Terre. Dans ce recueil, il sera mis à la disposition des citoyens de l'information claire et vulgarisée à propos de notions juridiques de base en droit de l'environnement et de différents concepts incontournables en la matière.

## **FORMATION SUR LA MODERNISATION DE LA LQE**

Une formation intitulée « Modernité et protection de l'environnement vont-ils de pair? » sera donnée en collaboration avec l'UQAM par Me Jean Baril et Me Thibault-Bédard le 3 novembre 2017.<sup>11</sup>

## **INCLUSION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

Le CQDE a reçu du financement de la fondation Metcalf afin de mener à bien un projet collaboratif multidisciplinaire sur l'inclusion du climat dans la réforme fédérale des processus d'évaluation environnementale. Plus spécifiquement, le projet vise à élaborer des orientations afin de s'assurer que les engagements internationaux du Canada en matière de réduction des GES, notamment dans l'Accord de Paris, soient inclus rigoureusement dans les évaluations de projets fédéraux, entre autres. Il s'agit d'un projet de recherche pionnier en collaboration avec un professeur de droit de l'université de Dalhousie en Nouvelle-Écosse, un professeur en modélisation climatique de l'Université Concordia à Montréal et un professeur d'évaluation environnemental de l'université de Waterloo ainsi que plusieurs experts canadiens et

---

<sup>11</sup> <http://www.format.uqam.ca/formations/151-modernisation-de-la-loi-sur-la-qualite-de-lenvironnement-modernite-et-protection-de-lenvironnement-vont-ils-de-pair-3-heures-3-novembre.html>

internationaux consultés. Le projet devrait être complété par un rapport préliminaire en décembre 2017. Bien que l'accent soit mis sur les évaluations fédérales, les leçons tirées pourraient être utiles pour d'autres juridictions, comme le Québec qui a adopté une forme de test climat dans la modernisation de la LQE. À cet égard, un second webinaire en collaboration avec l'Association québécoise d'évaluation d'impact est prévu en décembre 2017.

## **RÉFORME DE LA LÉGISLATION HAÏTIENNE EN MATIÈRE DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE**

À l'invitation de l'Institut national de santé publique du Québec, la directrice du CQDE participe en octobre 2017 à une mission exploratoire à Port-au-Prince, Haïti afin d'assister divers ministères et l'Organisation panaméricaine de la santé pour appuyer un projet de transformation de la législation haïtienne en matière de santé environnementale. Sous réserve du bilan diagnostique préliminaire qui sera produit et du financement disponible pour le projet, il s'ensuivrait un projet collaboratif d'une durée de 2 à 3 ans.

## **VIGIE LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE**

Le comité juridique du CQDE bénéficie maintenant d'un service de vigie législative hebdomadaire et continuera son travail de propositions et commentaires sur les initiatives gouvernementales portant sur le droit de l'environnement. Spécifiquement, nous travaillons déjà à une analyse détaillée des projets de règlements proposés sous PL-106 (loi sur les hydrocarbures). Nous continuerons aussi notre travail assidu dans le cadre de la réforme de la LQE lorsque les règlements d'application seront publiés.

## **ANNEXE A - LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU COMITÉ JURIDIQUE DU CQDE**

---

### **MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 30 JUIN 2017<sup>12</sup>**

Anne-Julie Asselin  
Jean Baril  
Cédric Gagnon-Ducharme  
Diego Creimer  
Louis-Nicolas Hamer  
Alexandre Lucena  
Karel Mayrand  
Hélène Mayrand  
Katia Opalka  
Elisabeth Patterson  
David Robitaille  
Stéphanie Roy  
Alice-Anne Simard  
Prunelle Thibault-Bédard  
Hugo Tremblay

### **MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN DATE DU 30 JUIN 2017**

Cédric Gagnon-Ducharme	Président
Jean Baril	Vice-Président
Elisabeth Patterson	Secrétaire
Louis-Nicolas Hamer	Trésorier
Hugo Tremblay	Administrateur

### **MEMBRES DU COMITÉ JURIDIQUE EN DATE DU 26 OCTOBRE 2017**

Anne-Julie Asselin	Administratrice
Jean Baril	Vice-Président
Cédric Gagnon-Ducharme	Président
Katia Opalka	Bénévole
Elisabeth Patterson	Secrétaire
David Robitaille	Administrateur
Stéphanie Roy	Administratrice
Prunelle Thibault-Bédard	Administratrice
Hugo Tremblay	Administrateur
Michel Bélanger	Membre honoraire

---

<sup>12</sup> Pour une note biographique pour chacun des administrateurs, voir le site web du CQDE au <http://cqde.org/qui-sommes-nous/notre-equipe/conseil-administration/>

Jean-François Girard

Membre honoraire

## **ANNEXE B - LISTE DE CONFÉRENCES DONNÉES EN 2016-2017**

---

Les administrateurs et la permanence du CQDE ont continué d'être actifs dans la dispense de conférences en 2016-2017 :

- Conférence présentée par Me Jean-François Girard à l'Association des Riverains du Lac Aylmer, le 28 août 2016;
- Conférence webinaire de Me Karine Peloffy aux organismes membres et affiliés du Réseaux de milieux naturels sur l'actualité juridique en conservation, le 29 septembre 2016;
- Présentation de Me Karine Péloffy au colloque de la Chaire du droit de l'environnement de l'Université Laval, sur le procès environnemental le 23 septembre 2016;
- Participation de Me Karine Péloffy au second lancement pancanadien de la campagne pour un environnement sain avec David Suzuki et autres invités de marque le 16 novembre 2016, événement visionné sur Facebook par des dizaines de milliers de personnes;
- Déjeuner-causerie sur les enjeux constitutionnels autour du pétrole au Québec présenté par Me Marc Bishai à Organisations unies pour l'indépendance, le 23 octobre 2016;
- Conférence sur la protection des milieux naturels par les municipalités présentée par Me Jean-François Girard au Conseil régional de l'environnement de Laval, le 22 novembre 2016;
- Formation sur le Guide des bonnes pratiques en intendance privée : Normes 1 à 7 présentée par Me Prunelle Thibault-Bédard au Réseau de milieux naturels protégés, 3 décembre 2016;
- Présentation de Me Karine Péloffy au panel d'experts sur la réforme fédérale des processus d'évaluation environnementale en décembre 2016;
- Présentation de Me Karine Péloffy au panel d'experts sur la modernisation de l'Office national de l'énergie à l'hiver 2017;
- Conférence présentée par Me Jean-François Girard à la municipalité de la Conception, le 17 janvier 2017;
- Conférence sur la réglementation en milieu agricole présentée par Me Prunelle Thibault-Bédard au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, le 24 janvier 2017;

- Conférence intitulée « Projet de loi 102 et droit d'accès à l'information environnementale : Dangereux recul du ministre devant les pressions des entreprises » présentée par Me Jean Baril, le 9 février 2017;
- Conférence dans le cadre de la formation sur les dangers/la lutte contre les oléoducs, transport des matières dangereuses présentée par Me Sébastien Poirier, le 25 février 2017;
- Conférence sur le Guide des bonnes pratiques en intendance privée et la réforme du *Règlement sur les habitats fauniques* présentée par Me Prunelle Thibault-Bédard, lors des Ateliers sur la conservation des milieux naturels de Nature Québec, le 17 mars 2017;
- Présentation sur le CQDE par Me Marc Bishai à la Conférence religieuse canadienne, le 7 avril 2017;
- Conférence sur le pouvoir des municipalités pour la protection des lacs et des bandes riveraines présentée par Me Marc Bishai au Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Alma, le 20 avril 2017;
- Présentation de Me Karine Péloffy sur la cause de la rainette faux-grillon au congrès annuel de la section environnement et ressources naturelles de l'Association du Barreau Canadien, le 27 avril 2017;
- Conférence sur la protection des lacs et cours d'eau présentée par Me Jean-François Girard à l'Association de préservation du lac Magog, le 11 juin 2017;
- Présentation de Me Karine Péloffy sur l'inclusion du climat dans les processus d'évaluation environnementale à des juristes à la faculté de droit de Dalhousie (Halifax) pour le Journal of Environmental Law and Practice, le 18 juin 2017;
- Conférence webinaire de Me Karine Péloffy sur le test climat dans les réformes provinciales et fédérales pour l'Association québécoise de l'évaluation d'impacts, le 21 juin 2017;
- Conférence webinaire de Me Karine Péloffy sur les compétences municipales en matière de lutte aux changements climatiques pour Réalité Climatique, le 11 juillet 2017 (après la fin de l'exercice financier);
- Présentation d'information de Me Karine Péloffy aux groupes citoyens pour aider leur préparation aux présentations aux comités d'experts fédéraux;
- Participation de Me Karine Péloffy à une table ronde à l'école d'été de l'institut du nouveau monde;
- Participation de Me Karine Péloffy à huit rencontres du comité consultatif multilatéral à la ministre fédérale de l'environnement sur la réforme des processus fédéraux d'évaluation environnementale;

- Participation de Me Karine Péloffy à deux rencontres du Réseau canadien de l'environnement;
- Participation de Me Karine Péloffy au deuxième sommet des experts à Ottawa.

## **ANNEXE C - COUVERTURE DE PRESSE DU CQDE**

---

Le dossier Lone Pine devant le tribunal d'arbitrage de l'ALENA, Radio-Canada (anglais)  
29 septembre 2017

La stratégie d'évaluation environnementale d'Ottawa : Entrevue avec Karine Péloffy  
Radio-Canada, Midi info  
30 juin 2017 à 12h22  
<http://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/midi-info/episodes/384621/audio-fil-du-vendredi-30-juin-2017/10>

L'approche holistique d'Ottawa en matière d'évaluation environnementale  
Le Devoir, Actualités sur l'environnement  
30 juin 2017  
Hélène Buzzetti  
<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/502369/politique-federale-en-environnement>

Protection des milieux humides : le Centre Québécois du Droit de l'Environnement craint  
une mise en oeuvre défailante  
Gaïa Presse  
20 juin 2017  
<http://www.gaiapresse.ca/2017/06/protection-des-milieux-humides-le-centre-quebecois-du-droit-de-lenvironnement-craint-une-mise-en-oeuvre-defaillante/>

Oléoducs: l'impact environnemental ne devrait plus être évalué par l'ONÉ, dit un comité  
La Presse  
5 avril 2017  
Mylène Crête  
<http://www.lapresse.ca/environnement/economie/201704/05/01-5085717-oleoducs-limpact-environnemental-ne-devrait-plus-etre-evalue-par-lone-dit-un-comite.php>

L'ONE ne devrait plus évaluer l'impact environnemental des oléoducs, selon des experts  
Radio-Canada  
5 avril 2017  
<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1026532/impact-environnemental-oleoducs-retrait-evaluation-one-comite-experts>

ONE: aucun conflit d'intérêts, soutient la coprésidente du comité fédéral  
Le Devoir, Actualités sur l'environnement  
29 mars 2017  
Alexandre Shields  
<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/495058/entrevue-lauzon>

Une nouvelle loi sur l'environnement votée à Québec



La Presse

24 mars 2017

Éric-Pierre Champagne

<http://www.lapresse.ca/environnement/politique-verte/201703/24/01-5081890-une-nouvelle-loi-sur-lenvironnement-votee-a-quebec.php>

Dangereux revirement concernant le droit d'accès aux informations

Le Devoir, Actualités sur l'environnement

14 février 2017

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/491595/dangereux-revirement-concernant-le-droit-d-acces-aux-informations-en-environnement>

Le dangereux revirement du projet de loi 102

Le Soleil, Point de vue

9 février 2017

<https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/le-dangereux-revirement-du-projet-de-loi-102-e65c42b32f65d039c54dc6550a475009>

Couillard n'a rien d'un géant vert de l'environnement

Huffington Post Québec

11 janvier 2017

Jean-Michel Goulet

[http://quebec.huffingtonpost.ca/jean-michel-goulet/couillard-na-rien-dun-geant-vert-environnement\\_b\\_14064384.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/jean-michel-goulet/couillard-na-rien-dun-geant-vert-environnement_b_14064384.html)

Vers un BAPE dénaturé?

Le Devoir, Actualités sur l'environnement

25 novembre 2016

Alexandre Shields

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/485626/environnement-vers-un-bape-denature>

Les environnementalistes se mêlent du litige entre Québec et le Port

Annie Morin

24 novembre 2016

<https://www.lesoleil.com/actualite/la-capitale/les-environmentalistes-se-melent-du-litige-entre-quebec-et-le-port-5b6e7dc782bcd56d84f69c175a50b6b>

Environnement et droits des citoyens: une réforme à surveiller!

Le Devoir, Actualités sur l'environnement

23 novembre 2016

Jean Baril - Professeur au Département des sciences juridiques de l'UQAM et vice-président du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/485345/environnement-et-droits-des-citoyens-une-reforme-a-surveiller>

Hydrocarbures : le projet de loi 106 mettra-t-il fin aux contestations juridiques ?

Les affaires

24 septembre 2016

Antoine Dion-Ortega

<http://www.lesaffaires.com/dossier/special-energie-objectif-2030/hydrocarbures--le-projet-de-loi-106-mettra-t-il-fin-aux-contestations-juridiques-/590127>

Five weeks later, TransCanada still trying to solve Energy East language problem

National Observer

September 21<sup>st</sup>, 2016

Elizabeth McSheffrey

<https://www.nationalobserver.com/2016/09/21/news/five-weeks-later-transcanada-still-trying-solve-energy-east-language-problem>

Les audiences du pipeline Énergie Est en 4 enjeux

Métro

26 août 2016

Mathias Marchal

<http://journalmetro.com/actualites/montreal/1013580/les-audiences-du-pipeline-energie-est-en-4-enjeux/>

Are pipeline companies discriminating against francophones?

National Observer

August 15<sup>th</sup>, 2016

Elizabeth McSheffrey

<https://www.nationalobserver.com/2016/08/15/news/are-pipeline-companies-discriminating-against-francophones>

L'ONÉ publie les dates d'audiences concernant le pipeline Énergie Est

Métro

21 juillet 2016

Mathias Marchal

<http://journalmetro.com/actualites/national/996714/lone-publie-les-dates-dauidiences-concernant-le-pipeline-energie-est/>

La grenouille dans la mine

La Presse

8 juillet 2016

Paul Journet

[http://plus.lapresse.ca/screens/8d234c01-3981-4e50-865d-62d2807678da%7C\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/8d234c01-3981-4e50-865d-62d2807678da%7C_0.html)

La rainette de la discorde : faire passer l'immobilier avant la nature

Radio-Canada, Médium Large

21 juillet 2016

Catherine Perrin

[http://ici.radio-canada.ca/emissions/medium\\_large/2015-2016/chronique.asp?idChronique=412439](http://ici.radio-canada.ca/emissions/medium_large/2015-2016/chronique.asp?idChronique=412439)

## **ANNEXE D - CRITÈRES DE PRIORISATION DE DOSSIERS**

---

### **Notes explicatives**

- Les critères sont pertinents à tous les axes d'intervention du CQDE à l'exception de certains critères particuliers aux dossiers de litige. Par exemple, l'ensemble des critères pourraient être pondéré dans les services rendus à l'externe contre rémunération adéquate.
- Nous avons abandonné l'idée de donner un ordre d'importance aux critères puisque l'importance relative des critères pourrait relever du contexte de chaque dossier. Certains dossiers peuvent être pris même si l'ensemble des critères ne sont pas remplis.

### **Liste de critères de priorisation de dossiers**

Ces critères servent à orienter la mise en œuvre de la mission, de la vision et des valeurs du CQDE à travers ses divers dossiers.

#### **Critères prioritaires**

**1. Bien commun** : Le bien commun est une notion complexe qui inclut un volet environnemental mais aussi un volet social (liés à l'environnement).

##### **Volet enjeu environnemental - une priorité environnementale :**

- a) Est ou deviendra une grande ou une des plus importantes menaces à l'environnement
- b) Constitue une grande opportunité pour la protection, la conservation ou la restauration de l'environnement (notamment en s'attaquant aux causes fondamentales de la menace)
- c) Est une condition essentielle pour poursuivre d'autres enjeux environnementaux ou légaux.

##### **Volet social / justice environnementale – une priorité de justice environnementale :**

- a) Favorise le droit d'être informé, la participation et l'accès à la justice (i.e. les droits procéduraux) et / ou substantif (droit à environnement sain) des citoyens.
- b) Par exemple, est-ce que le dossier permet un lien entre un enjeu environnemental et la santé publique, le racisme environnemental et/ou promeut la justice environnementale?

##### **2. Point de droit important :**

Tous nos efforts, pour ne pas être éparpillés, doivent se concentrer sur les points de droit importants plutôt que viser l'exhaustivité (tant qu'on n'a pas des ressources infinies). Une priorité juridique :

- a) Est une cause fondamentale de pourquoi la loi ne permet pas actuellement la protection du public ou la protection/restauration de l'environnement ou;

- b) Représente une opportunité d'appliquer la loi pour remédier à la menace à la protection, à la conservation ou à la restauration de l'environnement ou;
- c) Contribue à l'évolution du droit au niveau théorique (ex : réforme législative) ou pratique (application novatrice du régime existant)

### **3. Accès aux ressources humaines ou expertises internes et externes nécessaires :**

Le dossier est exclu s'il est impossible ou très difficile d'avoir les ressources et les expertises internes ou externes. On doit chercher à obtenir les ressources externes qui manquent avant d'abandonner ou de ne pas se saisir d'un dossier.

### **4. Positionnement du CQDE :**

Nous ne sommes pas vraiment seuls puisque d'autres avocats sont actifs en environnement au Québec, incluant Ecojustice sur des enjeux fédéraux et le fait qu'ils veulent en faire plus au Québec. Le positionnement inclut un double aspect:

- a) le CQDE est bien positionné pour entreprendre l'action (e.g. un cabinet privé ou autre centre de droit ne le prendrait pas) et/ou
- b) la prise de l'action favorise le positionnement du CQDE

### **5. Portée géographique de l'impact :**

À moins d'exception, s'il n'y a aucun impact au Québec ou sur le positionnement du CQDE, le dossier n'est pas priorisé.

Si le dossier a un impact global c'est-à-dire qu'il dépasse le Québec, c'est un bonus.

Le CQDE considérera les collaborations internationales qui correspondent aux autres critères.

## **Facteurs additionnels**

**Coût vs. potentiel de financement:** Idéalement les dossiers sont à coût nul, dans tous les cas le CQDE ne devrait pas mettre en péril sa survie financière.

### **1. Potentiel de mobilisation :**

Le critère inclut l'idée que le dossier devrait tenter d'avoir une trame narrative/histoire racontée qui soit « mobilisante » contre un défaut ou violation de la loi ou pour une amélioration de la loi / arrêt de la violation de la loi, etc.

### **2. Synergies entre les aspects de la mission du CQDE :**

Tenter de faire de tout projet un projet de synergie répondant à toutes les facettes de notre mission ou le plus de facettes possibles. Mais pas un critère essentiel, plutôt un bonus.

## **Critères additionnels spécifiques aux litiges**

Pour les litiges pris au nom du CQDE, la procédure d'approbation nécessite l'examen de la théorie de la cause et une recommandation positive par le comité juridique (qui peut entendre des experts externes) et ensuite par le CA. L'avocat du CQDE qui offre des services externes gratuits doit considérer les critères généraux et spécifiques aux litiges dans le choix de ses dossiers en collaboration avec la directrice et est encouragé à les considérer d'une manière modulée dans ses mandats rendus dans le cadre du partenariat avec MBAI.

Les points suivants sont pris en compte dans la décision d'entreprendre des litiges :

- a) La question en litige (droit vs faits);
- b) L'intérêt d'agir du demandeur / CQDE;
- c) Capacité de mener l'affaire (dossier de preuves) ;
- d) Autres caractéristiques du co-requérant qui pourraient avoir un impact sur l'issue du litige (manque d'argent; mauvaise réputation? etc.)
- e) Type de droit en cause
- f) Urgence d'agir pour conserver des droits / éviter un dommage grave